

CONGRÈS DE TOULOUSE

de l'Office central de la Coopération à l'École

Nos camarades auront certainement l'occasion d'en lire le compte rendu détaillé dans la revue de l'O.C.C.E. Nous ne saurions trop vivement leur conseiller d'étudier attentivement le magnifique rapport de M. Mohen, inspecteur primaire à Vouziers, sur l'important sujet de la formation morale du coopérateur scolaire.

Dans le cadre grandiose de l'amphithéâtre de la Faculté des Lettres où se déroula, en 1948, notre Congrès C.E.L., les congressistes purent écouter diverses allocutions, voter les rapports moraux et financiers, procéder aux élections au Conseil d'Administration et participer à des échanges de vues qui auraient gagné à être plus fréquents et moins rapides.

Diverses commissions amorcèrent un travail intéressant mais incomplet, faute de

temps : Commission juridique, service philatélique scolaire, relations entre les divers enseignements et les activités manuelles de la coopérative scolaire, commission de la correspondance interscolaire.

A l'exposition installée dans le hall de l'amphithéâtre, les apports de nos camarades de l'I.C.E.M., panneaux, brochures, filicoupeurs, linogravure, disques C.E.L., albums, poteries, etc..., furent, sans conteste, les plus remarquables.

Parmi les délégués, les instituteurs ne représentaient qu'une minorité. Il n'est donc pas étonnant que certains problèmes d'organisation pratique, comme la substitution de la responsabilité de l'état à celle des maîtres, en ce qui concerne les accidents survenus à des élèves isolés effectuant des enquêtes hors de l'école ou des opérations postales pendant les heures de classe aient été écartés, de même que le vœu demandant qu'une période de 8 jours soit réservée aux écoles ayant pratiqué des échanges interscolaires, pour organiser un échange d'enfants avant le 14 juillet.

Il serait souhaitable de trouver davantage de praticiens dans les Congrès de l'O.C.C.E. Un délégué au moins par département devrait être instituteur.

Nous espérons que l'expérience, qui vient d'être tentée pour la première fois à Toulouse, de travail dans des commissions spécialisées, ne sera qu'un premier pas. Nous ne pouvons que souhaiter de voir venir à La Rochelle, au prochain Congrès de la C.E.L., quelques membres du C.A. de l'office. Ils pourraient se rendre compte de la manière dont nous travaillons nous-mêmes, qui ne donnons la prééminence aux beaux discours que pendant la séance inaugurale.

Nous regrettons d'avoir vu, sur un important panneau au centre de l'exposition, le Journal scolaire, entre le ramassage du vieux papier et la cueillette des plantes médicinales relégué au rang d'un moyen commode d'alimenter la caisse d'une coopé. L'O.C.C.E. n'ignore pourtant pas les vertus éducatives de cette technique de travail scolaire. Elle mériterait d'être recommandée à toutes les coopératives comme le meilleur moyen de mobiliser autour de l'école toutes les forces laïques, trait d'union idéal entre l'Ecole laïque et les parents d'élèves qu'elle sert et qui la soutiennent et la défendent.

BARBOTEU.

DICTIONNAIRE

Une équipe du *Dictionnaire* est constituée et vous donnera sous peu des précisions pour le travail.

Camarades intéressés, écrivez à LALLEMAND, Flohimont par Givet.